L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 4 JUILLET 1890.

OFFICIEL.

Assemblée Générale

— DE —

L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Session régulière de 1890.

No. 33.] LOI

Pour venir en aide à la veuve de James M. Weymouth, (avis public ayant été dûment donné conformément à l'article 48 de la Constitution)

Attendu que feu James M. Weymouth ayant rendu un service particulier à l'Etat, comme expert dans l'examen des livres du Trésor de l'Etat de la Louisiane, en 1875—

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane,

Que la somme de $1,500 est allouée à sa veuve, Mme James M. Weymouth, à prendre du fonds général de l'année 1889, sur tout montant non autrement affecté.

Il est de plus décrété, etc., Que cette loi aura son plein effet dès qu'elle sera votée.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

MURPHY J. FOSTER,
Président par interim du Sénat.
Approuvé, le 26 juin 1890.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme,
L. F. MASON,
Secrétaire d'Etat.

No 34.] LOI

Pour amender et décréter à nouveau la loi No 69 approuvée le 19 juillet 1884, intitulée "Loi pour amender et décréter à nouveau la loi No 5, approuvée le 20 février 1880, intitulée "Loi pour déterminer l'époque et les lieux où siégera la Cour suprême de l'Etat de la Louisiane."

Section 1re.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la Cour Suprême tiendra chaque année ses sessions dans la ville de la Nouvelle Orléans, du premier lundi du mois de novembre à la fin du mois de mai.

Sec. 2.—Que la Cour Suprême siégera chaque année dans la ville de Monroe, à partir du 1er lundi de juin.

Sec 3.—Que tous les appels retournables par la loi à la Cour Suprême et provenant des paroisses Caldwell, Catahoula, Richmond, Morehouse et West Carroll, seront faits retournables à la dite Cour à Monroe, le premier lundi de juin; tous les appels des paroisses Wynn, Union, Lincoln, Jackson, Ouachita et Franklin seront faits retournables à la Cour Suprême, dans la dite ville de Monroe, le second lundi de juin.

Sec. 4.—La Cour Suprême siégera chaque année dans la ville d'Opelousas à partir du, premier lundi du mois de juillet.

Sec. 5.—Tous les appels retournables par la loi à la Cour Suprême et provenant des paroisses St-Landry, Calcasieu, Cameron, Vermillion, Iberia et St-Martin, seront faits retournables à la Cour Suprême, à Opelousas, le premier lundi du mois de juillet.

Sec. 6.—La Cour Suprême siégera chaque année dans la ville de Shreveport à partir du second lundi d'octobre.

Sec. 7.—Tous les appels retournables par la loi à la Cour Suprême et provenant des paroisses Caddo, Bossier, Webster, Bienville, DeSoto, Sabine, Claiborne et Vernon seront faits retournables, chaque année, à la Cour Suprême, dans la ville de Shreveport, le second lundi d'octobre

Sec. 8.—Tous les appels qui auront été accordés à la date cour avant la voie de la présente loi ne seront aucunement affectés par le changement du jour de retour.

Sec 9.—Tous les appels pendant en ce moment à la Cour Suprême et provenant des paroisses ci-dessus mentionnées, ne seront pas affectés par les dispositions de la présente loi.

Sec. 10.—Les retours pour les appels provenant de toutes les paroisses ci-dessus mentionnées resteront tels qu'ils sont établis par les lois actuelles, excepté les appels de la paroisse de la Rivière Rouge; et tous les appels de la paroisse de la Rivière Rouge retournables par la loi à la Cour Suprême seront faits retournables chaque année, à la Cour Suprême, à la Nouvelle-Orléans, le second lundi de février, et, excepté les appels de la paroisse des Avoyelles, de Ste-Marie et de Lafayette. Tous les appels de la paroisse des Avoyelles retournables par la loi à la Cour Suprême, seront faits chaque année retournables à la Cour Suprême, à la Nouvelle-Orléans, le premier lundi d'avril. Tous les appels de la paroisse Ste-Marie à la Cour Suprême seront faits retournables, chaque année, à la Cour Suprême, à la Nouvelle-Orléans, le second lundi de mars. Tous les appels de la paroisse Lafayette retournables par la loi à la Cour Suprême, seront faits retournables, chaque année, à la Cour Suprême, à la Nouvelle-Orléans, le troisième lundi de janvier.

Sec. 11.—Toute loi ou partie de loi incompatible avec la présente est et demeure rappelée.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

MURPHY J. FOSTER,
Président par interim du Sénat.
Approuvé le 27 juin 1890.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme :
L. F. MASON,
Secrétaire d'Etat.

No 35.] LOI.

Pour affecter à l'usage public certaines propriétés d'Etat situées sur la rive sud du Nouveau Bassin, sur le Nouveau Canal et le Shell Road.

Section 1re.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane,

Qu'une certaine portion de terre appartenant à l'Etat, située dans la paroisse d'Orléans, en face du cimetière de la Métairie, sur la rive sud du Nouveau Bassin, sur le Nouveau Canal et le Shell Road, commençant à l'intersection du Chemin de la Métairie avec le Shell Road, et mesurant huit cents pieds de front sur le Shell Road, sur une profondeur de quatre-vingts pieds, sera affectée à l'usage public.

Sec. 2. Il est de plus décrété, etc., que le Bureau des Directeurs de l'Association du Cimetière de la Métairie de la Nouvelle Orléans et le Comité exécutif de l'Association de l'Armée du Tennessee, sont constitués en un bureau de Commissaires pour prendre soin de cette portion de terre et en faire la police, pourvu que rien dans cette loi ne sera interprété comme imposant à l'Etat des frais pour prendre soin de la dite portion de terre, ou faire la police et l'embellir.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., que toute loi ou partie de loi incompatible avec la présente est et demeure rappelée.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

MURPHY J. FOSTER,
Président par interim du Sénat.
Approuvé, le 27 juin 1890.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme :
L. F. MASON,
Secrétaire d'Etat.

No 36.] LOI

Pour défendre à l'annotateur des aliénations de mentionner dans ses certificats une adjudication quelconque à l'Etat pour taxes de levées de 1880 et 1881, sur propriétés foncières situées dans le cinquième district de la ville de la Nile Orléans.

Attendu qu'il a été dûment donné avis de l'intention de s'adresser à la Législature pour le vote de cette loi, et que la preuve de la publication de cet avis a été faite à l'Assemblée Générale, ainsi que l'exige l'article 48 de la Constitution;

Attendu que la Cour Suprême de cet Etat, dans l'affaire de Abascal contre Bonny, collecteur de taxes d'Etat, No 9,283, a décrété que ladite taxe de levée était inconstitutionnelle, nulle et de nul effet, en tant qu'elle se rapporte au cinquième district, ville de la Nile-Orléans; en conséquence.

Section 1re.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Qu'il est interdit à l'annotateur des aliénations pour la paroisse d'Orléans de mentionner dans ses certificats une adjudication quelconque à l'Etat pour les dites taxes de levée de 1880 et 1881.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que cette loi aura tout son effet dès qu'elle sera votée, et que toute loi ou partie de loi incompatible avec la présente est et demeure rappelée.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

MURPHY J. FOSTER,
Président par interim du Sénat.
Approuvé, le 27 juin 1890.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme :
L. F. MASON,
Secrétaire d'Etat.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 4 juillet 1890.
Indications pour la Louisiane — Averses, température stationnaire, vents du sud.

Température du 3 juillet 1890.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens.
No 142 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.	Fahrenheit	Centigrade
heures du matin	86	30
Midi	90	32
3 P. M.	90	32
6 P. M.	84	29

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Laurence B. Adams à Mlle Pauline Weber.
Lucca Sacca à Mlle Giuseppina Cosentina.
Owen W. Fox à Mlle Elizabeth Erickson.
Jacob Levy à Mlle Eva Sobel.

Naissances.

Mme Salomon Kahn, un garçon.
Mme Andrew Lee, un garçon.
Mme George Froeba, un garçon.
Mme Henry Bendix, une fille.
Mme Edward A. Born, une fille.
Mme Francesco Timbone, une fille.

Décès.

Frederick Kaul, 59 ans, coin Quatrième et Dublin.
E. Siméon, 5 mois, rue Roman, près Lapeyrouse.
Walter Gibbons, 12 mois, rue Toulouse, près Dauphine.
Amelia Brown, 27 ans, 314 rue Erato.
John P. Nox, 13 mois, 64 rue Banks.
Daniel Robertson, 4 jours, coin Jackson et White.
Mme H. J. Lange, 41 ans, 132 rue Melpomène.
Ellen Lynch, 8 mois, 122 rue Constance.
Veuve Jeannette L. Benjamin, 85 ans, 15 rue Polymnia.
Mathilda Palao, 48 ans, 78 rue St-Antoine.
Anthony Lambias, 52 ans, coin St-Bernard et Miséricorde.
Veuve Elizabeth Lund, 42 ans, 403 rue Decatur.
Mme Léontine Dubois, 33 ans, 165 rue Chartres.
Corine E. Mannin, 4 mois, 209 rue Marais.
Geo L. Henry, Jr., 5 mois, 237 rue St Louis.
Richard Stokes, 85 ans, 94 rue Valence.
Pierre Ruel, 57 ans, 116 rue St-Louis.
John C. Doyle, 10 jours, coin Liberté et Perdido.
Rév. Ruben Raphael, 65 ans, rue Claiborne près Clio.
John Smith, 65 ans, coin Union et Gentilly.
Chas. Stewart, 23 ans, 114 rue Annette.
Wm. Sutton, 45 ans, 603 rue Fulton.
Isabella Burke, 11 mois, coin Josephine et Freret.
Morris Antoine, 30 ans, 625 rue Rampart côté nord.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

H. Oalmann à C. Oalmann, quatre terrains bornés par les rues Royale, Dauphine, Egana et Lizardi, $1,500.

Succession G. W. Frye à C. J. Gitz, deux terrains bornés par les rues Dryades, Remparts, Chemin Félicité et St-André, $4,200.

H. Mollière à J. J. Lahey, un terrain borné par les rues Baronne, Félicité, St-André et Carondelet, $1,825.

Mme N. Walter à F. Glanner, un terrain borné par les rues Magasins, Peniston, Général Taylor et Camp, $1,200.

Mme H. Stewart à Mme E. Clark, un terrain borné par les rues Magasins, Camp, Première et Seconde, $3,000.

M. Popovich à Mme P. Dolhonde, un terrain borné par les rues Kerlerec, Nord Remparts, St Claude et Columbus, $3,500.

M. Abascal à O. Hield, un terrain borné par les rues Delaronde, Peter, Seguin et Barthélemy, $1,200.

L. Forestier à T. P. Helwick, deux terrains bornés par les rues Burdette, Adams, Septième et Cohn, $900.

J. Thorn à J. R. Ficklen, deux terrains bornés par les rues Camp, Philip, Chestnut et Première, $7,250.

H. Wellmann à J. M. Cass, un terrain borné par les rues Magasins, Bordeaux, Lyon et Constance, $1,300.

Cour Civile de District.— Les diverses divisions de la Cour Civile ont ajourné hier la session au mois de novembre.

Cour Criminelle.—Après la comparution préliminaire de quelques accusés, la Cour a ajourné à lundi.

Deuxième Cour de Recorder. — Le recorder Dreux a renvoyé devant la cour criminelle, sous caution de $500, un nègre du nom de Victor, alias "Orang outang", qui, le 20 décembre 1889, encoignure Love et Champs-Elysées, a frappé d'un poignard le fils de M. A. Saucier, ex-conseiller municipal, qui a perdu l'usage de cette main. Le nègre s'était enfui, mais il a été arrêté à son retour, il y a quelques jours.

La levée.—La levée continue à s'affaisser au pied de la rue Deuxième, et la Belle-Île a reçu quelques gonées de la vase de l'Illinois et le sol étant mimé à 10 ou 12 pieds sous la rue, le sergent Cooper en a conseillé le barrage complet pour éviter les accidents.

Pardonnés.—Le gouverneur a pardonné trois convicts :

Wm Delaney, condamné le 25 décembre 1885, à soixante-quinze ans de pénitencier pour tentative de meurtre.

Levy Powell, condamné à deux ans en février 1889, pour vol.

César Morgan, condamné le 20 avril 1888, à perpétuité pour assassinat.

Incendies.—Le feu a pris hier soit à 10 heures, avenue Tulane, près Rendon, dans un immeuble appartenant à M. Rabey et habité par Tom Kelley, dont le mobilier a été détruit. Immeuble assuré pour $350 à l'agence Douglas.

—A midi le feu a causé, rue Deuxième, près Clinton, $300 de dommages chez M. Genshury, dont le mobilier a été endommagé pour $30; il est assuré pour $200 à la compagnie Hibernia.

Enquête de Coroner. — L'enquête de Coroner au sujet de l'assassinat de Camillo Vitrano, commis le 17 juin au No 12 de la rue St-Philippe, a eu lieu hier soir.

Les témoins suivants ont été interrogés :

Cap. Journée, sergent Kenny, caporal Hevron, caporal Boyard, officiers Dolhonde, Roche, Jean St-Arnaud, Marie Koch, 12 rue St-Philippe, Mme P. Piaggio, 19 rue St-Philippe, Jos Graham, 241 rue de Chartres, Mme Victor Monier, 241 rue de Chartres.

Le jury a rendu un verdict par lequel il déclare que le 7 juin, à 8 h. 30 P. M., Camillo Vitrano a été assassiné d'un coup de fusil à la tête par des individus restés inconnus.

Accidents.—Hier à 4 heures de l'après-midi, un nommé McNeil, qui travaillait à bord du steamship *Para*, amarré au pied de la rue Jackson, a été grièvement blessé par la chute d'un baril de ciment échappé d'une grue à vapeur.

—Robt. Chambers, employé à bord du steamboat *Jesse K. Bell*, a eu le pied écrasé par un baril qu'il chargeait, dans la paroisse Ascension.

Mort subite.—Hier soir, à 9 h., Marie Buldiy, une négresse âgée de 55 ans, est morte subitement chez elle, rue Gasquet, No 141 1/2.

Mari brutal.—J. B. Lemaire, un deuriste, et sa femme qui habitent sur la rive du Bayou St-Jean, se sont pris de querelle et le mari a frappé si brutalement sa femme, qu'elle s'est affaissée sans connaissance sur le plancher. Lemaire a pris la fuite, mais il a été arrêté plus tard par le sergent Day. Mme Lemaire est mère de six enfants et vend des fleurs au marché français.

Arrivages de coton.—Le total des balles de coton reçues à la Nile-Orléans jusqu'au 30 juin dernier, a excédé de 271,484 le chiffre de la période correspondante de 1889, et de 205,598 celui des arrivages de 1887-88. La Nile-Orléans a reçu cette année 27 pour cent net de la récolte contre 24 et 25 pour cent pendant les deux saisons précédentes.

Le "Preston Hed-Ake"

Vous guérit pendant que vous attendez. Il est prompt et sans danger dans ses effets. Il ne contient pas de morphine, d'antipyrine, de chloral, de cocaïne ni aucune substance dangereuse.

Balandard cause avec Ratibouli, veuf depuis huit jours.

—Qu'est-ce que tu veux? fait Balandard. Je suis sûr que ta femme ne t'aimait pas...

—Mais...

—Mais non...

—Alors elle a eu bien plus de mérite à t'enlever de me le faire croire!

Le Bill de la Loterie.

Dernière phase.

Nous avons annoncé hier que le bill de la Loterie, tel que le Sénat l'avait amendé, avait été voté par la Chambre des représentants à une majorité de 68 suffrages contre 25.

Un de nos confrères porte le vote hostile au bill à 22 seulement. Il y avait trois absents, MM. Bolton, Curry, Franklin, Loret et Roder.

Voici comment les suffrages se sont partagés :

Ont—Allain, Armstrong, Badeaux, Ball, Barbin, Bedford, Bernard, Boud, Bourgeois, Brown, Bossier, Caspari, Cannonge, Cayolle, Cole, Davidson, Depass, Dickerson, Dossat, Donu, Dupré d'Orléans, Dupré de St-Landry, Elder, Faulkner, Farrell, Gagne, Garretson, Gilbert, Grady, Green, Guidry, Haney, Harris, Hawkes, Hirn, Homes, Hyams, Jackson, Land, Larrieu, Lawton, Le Blanc, Martin, Mahoney, O'Connor, O'Donnell, Patten, Piper, Rochon, Rush, Sandiford, St Amant, Settoon, Seif, Shaw, Shattuck, Shields, Sigur, Smith, Snyder, Stallings, Stechmann, Troselair, Wade, Warren, Wiggins, Williams, Zeller—68.

Non—Speaker Henry, Alford, Batchelor, Borland, Burton, Cade, Doss, Dreyfous, Gilmore, Hancock, Jenkins, Kennedy, Kilbourne, Laycock, McCain, Marques, Meeker, Nelson, Newsom, Pipes, Provost, Seale—22.

Nous avons déjà fait remarquer que, pour l'adoption du bill amendé, il y avait en deux voix de plus que les deux tiers exigés par la Constitution.

Le bill, copié en double, avec une merveilleuse rapidité, a été immédiatement signé par le speaker et le lieutenant-gouverneur, et transmis au gouverneur.

Celui-ci a cinq jours pour l'approuver ou le frapper de son veto. Il ne l'approuvera pas, puisqu'il s'en est déclaré l'adversaire dès le principe. La question est maintenant de savoir s'il peut le frapper de son veto.

La Constitution déclare formellement que lorsqu'il s'agit d'un amendement à la Constitution, le bill qui le formule devra être voté par les deux tiers du nombre total des Représentants et des Sénateurs, puis être soumis au peuple aux futures élections générales, pour être par celui ci ratifié ou repoussé.

Il est évident que le veto exécutif ne saurait atteindre une mesure qui d'avance a réuni les deux tiers des suffrages, puisque ce même veto exécutif peut être annulé par un vote subséquent des deux tiers de la Législature. S'il en était autrement, il suffirait d'un simple accident—la mort, la maladie ou l'absence d'un membre de la Chambre ou du Sénat—pour frapper de nullité la volonté bien nettement exprimée des deux tiers de la Législature.

Cette majorité des deux tiers étant déjà acquise à un bill, pourquoi lui ferait on subir une seconde épreuve? Ce serait une surprise, une violation de la lettre et de l'esprit de la constitution, que de subordonner à un simple accident le sort d'une mesure qu'auraient déjà sanctionnée les deux tiers de la Législature.

Il est évident—nous le croyons du moins—que le gouverneur qui est très opposé au projet de loi, le gardera entre ses mains pendant les délais que lui octroie la constitution—cinq jours.

S'il a retrouvé alors à la Chambre avec son veto, que fera celle ci? Considérera-t-elle le veto comme non avenu? Cela laisserait la question ouverte, et il est clair qu'il vaudrait mieux qu'elle fut résolue définitivement. Pour éviter tous les obstacles, peut-être jugera-t-on utile de ratifier de nouveau le bill—c'est une supposition de notre part—par un nouveau vote, inutile sans doute, des deux tiers, et la lutte sera alors close définitivement.

Il ne restera plus ensuite qu'à promulguer la loi, ce que fera le secrétaire d'Etat en vertu de l'article 256 de la Constitution.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE COMMERCE, EN FRANCE.—Le Conseil supérieur du commerce a commencé, le 18 juin, l'examen successif des différents points visés par le questionnaire adressé aux Chambres de commerce, aux Chambres syndicales et aux Comités consultatifs par le gouvernement.

S'inspirant, dans ses décisions, des réponses faites à ce questionnaire par les différents Comités et les Chambres de commerce, le Conseil a statué, dans cette réunion, sur les trois questions suivantes :

"1. Y a-t-il lieu de dénoncer les traités de commerce?—Par 26 voix contre 4, le Conseil a répondu affirmativement.

"2. Pensez-vous qu'il y ait lieu de négocier des arrangements nouveaux en prenant pour base les anciens traités à longs termes avec tarifs annexés?—Par 22 voix contre 20, le Conseil s'est prononcé pour la négative.

"3. Pensez-vous qu'il y ait lieu de négocier des arrangements sur la base des conventions commerciales, de durée moindre, ayant les mêmes dates d'échéance et pouvant impliquer l'admission d'un double tarif?—Par 38 voix contre 8 abstentions, le Conseil s'est prononcé pour l'affirmative."

Dans la matinée, la sous commission des textiles avait adopté par 13 voix contre 7, la proposition suivante, présentée par M. Aynard :

"La commission spéciale des textiles est d'avis que tout droit sur les matières premières destinées aux textiles doit être repoussé."

Entre amies.

—Comment; après avoir été si heureuse avec ton premier mari, tu te prends un second. Il te battra peut-être!

—Qu'est-ce que tu veux? J'ai eu ma part de bonheur. Maintenant, je joue sur le velours!

Athenee Louisianais.

Concours littéraire de 1890.

Nous donnons ci-dessous le programme du concours pour l'année 1890.

Les dispositions adoptées l'année dernière, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile, restent les mêmes :

Liberté entière est laissée à chacun d'eux de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concours annuels de l'Athénée se recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population; la médaille décernée par cette Société est un titre toujours honorable, souvent utile dans la vie pratique.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque concurrent de l'une ou l'autre classe traitera un sujet de son choix.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de chaque classe, et une médaille d'argent à l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert du 16 juin 1890 au 31 janvier 1891.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier régié, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Chaque devise d'homme, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule H; chaque devise de dame, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule F.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les *Comptes-rendus* de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été décernées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

DÉPÊCHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Conseil des colonies.

Berlin, 3 juillet—Le *North German Gazette* dit que le gouvernement va créer un conseil chargé de s'occuper spécialement des questions coloniales.

Mort d'un membre du Reichstag.

Berlin, 3 juillet—Herr Grod qui a été élu membre du Reichtag, en février dernier, est mort aujourd'hui.

Naufrage.

Londres, 3 juillet—Le steamer portugais *Benguilla*, capt. de Rose, qui a quitté New-York le 20 juin pour les Açores et Lisbonne, a fait naufrage. L'équipage a débarqué à Corosa.

Un discours de M. Gladstone.

Londres, 3 juillet.—M. Gladstone prononcera au mois d'août au cours d'une réunion qui doit avoir lieu à Tarparley, un discours en faveur du candidat libéral au Parlement qui vient d'être battu pour la seconde fois.

Mme Langtry est en convalescence.

L'indépendance du Canada.

Montréal, 3 juillet. — Au banquet annuel du Club National qui a eu lieu hier soir, à l'hôtel Windsor, l'hon. Wilfred Lafanerer, chef du parti libéral au Canada, a dit : "Le Canada ne peut pas rester toujours une colonie; le moment approche où il doit prendre dans le monde la place qui lui appartient, et quant à moi je suis partisan de l'indépendance."

Une crise ministérielle en Espagne.

Madrid, 3 juillet—Il s'est produit une crise dans le Cabinet espagnol et il est probable qu'un ministère conservateur va être formé sous la présidence de Senior Canovas del Castillo.

A propos du bureau de santé de la Nouvelle-Orléans.

Panama, 3 juillet. — On a annoncé ici que les membres du Bureau de santé de la Nouvelle Orléans sont sur le point d'envoyer dans l'Isthme un médecin chargé de faire un rapport sur la salubrité du pays, en vue d'abolir ou du moins de modifier les règlements de quarantaine qui mettent obstacle au commerce entre la Nouvelle Orléans et l'Isthme pendant 5 ou 6 mois chaque année.

Le prix des citrons.

New York, 3 juillet—Les citrons n'ont jamais été aussi rares et aussi chers que cette année. Les marchands de fruits attribuent ce fait à l'extrême chaleur de l'Ouest où ce fruit est en grande demande. Il en est arrivé mardi et mercredi deux chargements de 50,000 boîtes qui ont été vendus aux enchères pour $200,000.

Grève d'ouvriers horlogers.

New York, 3 juillet—Trois cents ouvriers horlogers se sont réunis ce matin rue Broadway entre Léonard et White au moment de l'arrivée les ouvriers des deux fabriques d'horlogerie situées dans ce voisinage.

Lorsque les ouvriers sont arrivés ils ont été entourés par les grévistes qui leur ont défendu d'entrer.

Plusieurs ont pris peur et se sont enfuis; ceux qui sont restés ont été bousculés et repoussés.

En quelques instants il y a eu dans Broadway plus de douze batailles et les grévistes ont eu le dessus.

Plusieurs ouvriers ont été plus ou moins grièvement blessés dans la mêlée.

Il n'a été fait usage ni de revolvers ni de couteaux.

A l'arrivée de la police la foule a été dispersée à coups de bâton par les agents sans trop de difficulté.

M. Meyer, un des propriétaires de la fabrique d'horlogerie, a déclaré qu'il avait remarqué le rassemblement mais qu'il ne croyait pas que l'on dut avoir recours à la violence. Il a remplacé les grévistes par de nouveaux ouvriers et le travail n'est pas en souffrance.

Renvoyer le condamné.

Auburn, N. Y., 3 juillet—Wm Kemmler a été connamné aujourd'hui par les gardiens Durston et McNaughton, qui ont pris le train de 6 heures 50 pour Buffalo, où le prisonnier sera remis au condamné aujourd'hui. Kemmler a beaucoup engraissé depuis trois mois.

Mariés quand même.

Petersburg, Vir., 3 juillet.—Dans le train de l'Atlantic Coast Line qui est parti d'ici hier matin, se trouvaient deux amoureux en fuite, Emmett Gordon âgé de 20 ans et Mlle Laura Galleno âgée de 17. Les amoureux se connaissaient depuis 18 mois, mais les parents de la jeune fille s'opposaient au mariage. Le couple résolut de se passer de l'autorisation des parents et en effet la dévotion du mariage a été accomplie ce matin à Halifax, N. J. par un magistrat. Le jeune homme est très populaire et sa femme est une charmante jeune fille qui avait beaucoup d'admirateurs. Tous deux sont revenus en ville après le mariage.

Le temperature à Chicago.

Chicago, 3 juillet—La baisse dans la température a eu pour résultat de produire une diminution des cas d'insolation. Trois cas seulement ont été enregistrés hier.

Le Bureau des signaux annonce qu'il ne se produira pas de changement avant quelque temps, mais que la journée d'aujourd'hui sera un peu plus chaude.

Une nuée d'abeilles dans un magasin.

Bangor, Me., 5 juillet.—Le magasin de vêtements de Frank D. Pallen de ville a été envahi hier par une nuée d'abeilles qui ont causé la fuite de tout les employés et qui n'ont pu être chassées que dans la soirée.

Suicide.

Pittsburg, 3 juillet—Nicholas Grattan Von Brunhurst, secrétaire et trésorier du People's Savings Bank, de cette ville, s'est suicidé ce matin à 4 heures en se tirant une balle à la tempe droite. Il était âgé de 35 ans et célibataire. Il descendait d'une des plus vieilles et des plus remarquables familles du pays. On ignore quelle peut avoir été la cause de cette détermination.

Mort de trois mineurs.

Richmond, Vie. 3 juillet—Ce matin, à Buena Vista, quatre mineurs se sont placés sur l'élévateur pour descendre dans le puits de la mine lorsqu'il a cédé et est tombé d'une hauteur de 150 pieds. Trois mineurs ont été tués, le quatrième est encore vivant, mais grièvement blessé.

A coups de revolver.

El Paso, Texas, 3 juillet—Un individu dont l'identité n'est pas encore bien établie, mais qu'on croit être un télégraphiste de New York, a été assassiné hier au "Gem," une maison de jeu, par un nommé Wm. Caldwell, un mécanicien de la station de pompes à vapeur. Tous deux avaient bu plus que de raison et avaient joué jusqu'à 3 heures du matin. Caldwell, à cette heure, quitta le "Gem" de fort mauvaise humeur.

Comme il sortait, celui qu'il a assassiné lui demanda combien il avait perdu. "Ce n'est pas l'affaire des autres", répliqua-t-il. Quelques paroles vives furent échangées, puis Caldwell tira son revolver et fit feu deux fois. Son interlocuteur se réfugia dans le barroom où il le suivit et le trouva face contre terre. Il le prit alors entre ses jambes et se penchant sur lui, lui déchargea deux autres coups dans le dos. Une des balles transperça le cœur et causa la mort instantanée de la victime qui, d'après les lettres trouvées sur elle, serait un nommé Jos. D. Brown, un télégraphiste très expérimenté.

Fort Hancock, Texas, 3 juillet—John Carroll a été tué à coups de revolver, mardi soir, par sa belle-sœur, Nora Masterson. En rentrant ivre chez lui, il ne trouva pas sa femme qui était allée chez son père, au delà de la réserve. Il se mit à sa recherche et l'ayant trouvée, la menaça de la tuer.

Comme sa belle-sœur lui faisait des observations, il lui adressa les mêmes menaces, mais avant qu'il eut les mettre à exécution, elle tira sur lui et une heure après il succombait à sa blessure.

Réunion de vétérans.

Chattanooga, Tenn., 3 juillet—La première réunion générale des vétérans confédérés aura lieu aujourd'hui en ville et ne prolongera trois jours.

La ville est brillamment décorée de bleu et de gris. A ces couleurs se mêlent des drapeaux américains et des portraits de généraux des deux partis qui se sont distingués pendant la guerre. Des milliers de visiteurs sont arrivés des Etats du Sud et parmi eux les généraux Kirby Smith et J. B Gordon. Plusieurs discours seront prononcés aujourd'hui. 10,000 soldats prendront part à la parade qui doit avoir lieu vendredi. Le 4th. Gordon passer alors troupes en revue et prononcera un discours à cheval.

Incendie.

Concord, N. H., 3 juillet.—Un immeuble en brique, à trois étages appartenant à Samuel H. Dow de Warner, a été détruit aujourd'hui par un incendie. Perte, $80,000.

WASHINGTON

L'Idaho est admis au nombre des Etats

Washington, 3 juillet—Le Président a signé les documents relatifs à l'admission de l'Idaho au nombre des Etats de l'Union.

Incendie.

Colfax, Washington, 3 juillet—Tout le quartier commerçant de la ville a été détruit par un incendie. Les pertes ne sont pas encore connues.

Cincinnati, Ohio, 3 juillet—Il y a eu aujourd'hui, trois incendies en ville, dont un dans le bâtiment de la Presse Associée. Ce dernier a interrompu le travail pendant une demi-heure et cause des dommages insignifiants.

Tempête.

Toronto, Ont., 3 juillet—Une tempête a ravagé hier la partie est de l'Ontario. A Campbell Ford, des grêlons de la grosseur d'œufs de poule sont tombés et ont haché les récoltes et cassé toutes les vitres. Les arbres ont été déracinés et les toits des maisons ont été enlevés.

Dans le voisinage de Picton et Springfield, la foudre a incendié plusieurs étables et beaucoup de bestiaux ont péri.

Suicide.

Kalamazoo, Mich., 3 juillet—Reuben McCoomber, un riche banquier âgé de 80 ans, s'est suicidé lundi dernier. A 9 heures du matin, il a annoncé à sa femme qu'il allait sortir, et une demi-heure plus tard on le trouvait pendu sous un hangar. On ignore ce qui a pu le pousser à se tuer.

Arrivée du Président Harrison.

Cape May, N. J., 3 juillet. — Le train spécial portant le Président Harrison est arrivé ici ce matin à 9 h. 05.

Naufrage.

San Francisco, 2 juillet—Le steamer *Napa City*, parti de Point Arena hier avec un chargement de bois et d'écorces à destination de San Francisco, a sombré hier soir à 30 milles au nord-ouest de Point Roges.

Le capitaine Thurman et le cuisinier, Wm Newman, ont péri.

Le second, Robt Samaritan, et un marin nommé Beir, ont été recueillis par le schooner *Ester Cebos*.

Cabotage devait être le dernier pour le capitaine Thurman qui allait prendre le commandement d'un nouveau bateau en voie de construction.

Le *Napa City* appartenait à M. Howard Jarvis et était commandé depuis trois ans par le Capt. Thurmann. Le chargement n'était pas assuré.

Le comtesse, un peu romanesque, cause avec ses amies.

—Ah! ma chère, avez-vous cru parfois vivre comme dans un rêve, vous sentir emportée dans un tourbillon; ne vous a-t-il jamais semblé que la terre était trop petite pour vous et que vous planiez au nouvant dans un vague idéal, comme une Walkyrie!

Boireau sonnolent :

—Tiens, comtesse, vous savez ce que c'est que d'être pocharde!

A table d'hôte, on passe des grenouilles rôties.

Un convive à son voisin de table :

—Monsieur ne mange pas de grenouilles.

—Merci, j'en suis dégoûté, depuis que j'ai abandonné mon ancien métier de cuisinier!

Dans le monde, on cause du sucre sur la tête d'une absente.

—Ah! c'est égal, dit une vieille dame, elle était bien jolie, il y a vingt ans.

—Je ne peux pas vous dire..... Je ne la connais que depuis dix-neuf ans et demi!

Dans une soirée officielle, un pianiste vient d'exécuter, à tour de bras, une sonate bruyante.

Un gros monsieur, portant une décoration à la boutonnière, s'approche du pianiste, qui s'attend à un compliment. Pas du tout.

—J'ai entendu Chopin, Liszt, Thalberg, toutes les célébrités de l'Europe, mais je n'ai jamais vu personne... suer autant que vous. Oh! oui, vous sues! C'est même dégoûtant!

Deux rastaquoères, ornés de bagues à couronnes perlées, prennent place à une table de baccara, où, bientôt, grâce à leur collaboration intelligente, ils rallent tout l'argent de la table.

—Vous croyez qu'ils s'entendent? dit un joueur.

—Ils s'entendent..... comme barons en foire!

SIGNAUX D'INGLENDE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvienne
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Nouvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Prytanée et Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 22.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-Charles.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
22 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St James.
38 Station de Police du 2ème Precinct
57 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39